



RECOMMANDATIONS BUDGET 2026-2027

La prévisibilité comme levier d'investissement vert

Dans le cadre des consultations budgétaires, le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) profite de l'occasion pour sensibiliser le gouvernement du Québec à certaines mesures phares pour la transition énergétique et dont la prévisibilité est nécessaire pour les entreprises de l'économie verte.

Le CETEQ comprend la conjoncture économique et géopolitique actuelle, ainsi que les incertitudes susceptibles d'influencer l'environnement d'affaires. Toutefois, certains dossiers structurants relevant des compétences du gouvernement du Québec pourraient bénéficier de signaux clairs et prévisibles, afin de soutenir la planification, l'investissement et le développement des filières environnementales.

Qui sommes nous

Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) est l'association patronale qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Nos membres œuvrent chaque jour, sur le terrain, à l'assainissement de l'environnement et emploient, au Québec, plus de 55 000 travailleurs pour un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards de dollars.

En tant que représentant de l'expertise privée en environnement, le CETEQ compte parmi ses membres plusieurs entreprises actives à toutes les étapes de la chaîne de gestion des matières résiduelles. Ces entreprises s'engagent activement à soutenir la transition écologique du Québec et à favoriser le développement des différentes filières vertes de la province.

C'est à ce titre que nous souhaitons vous faire parvenir les recommandations du

CETEQ dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances.

Nos recommandations :

1. Assurer la continuité des engagements gouvernementaux

Les entreprises de l'économie verte s'appuient sur des engagements gouvernementaux à moyen et long terme pour planifier leurs investissements. Dans le contexte actuel de course à la chefferie du parti au pouvoir, il est essentiel que les engagements déjà pris avec les entreprises soient respectés et reflétés dans le prochain budget, afin d'éviter un climat d'attentisme nuisible aux investissements privés.

2. Clarifier l'avenir du PTMOBC

Le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC), échu depuis le 31 décembre 2023, constitue un levier structurant pour l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, particulièrement si l'accès des entreprises privées est pleinement assuré. Financé par les redevances versées par les générateurs (citoyens et entreprises), il ne représente pas une nouvelle charge budgétaire pour l'État. Toutefois, l'absence de signal clair quant à sa reconduction crée une incertitude importante pour les projets en développement. Une annonce à brève échéance concernant son avenir permettrait de rétablir la prévisibilité nécessaire au maintien et à la consolidation de la filière.

3. Rétablir un signal clair pour la filière du gaz naturel renouvelable

Certains projets de production de gaz naturel renouvelable au Québec ont pu compter sur l'appui du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPG NR), avant son échéance en 2024. Bien que le Plan pour une économie verte 2030 ait annoncé l'intention de reconduire ce programme en 2026, l'absence de confirmation formelle fragilise la filière et compromet la viabilité de plusieurs projets. Une clarification rapide est nécessaire afin d'éviter la perte de capacités industrielles stratégiques.

Kevin Morin

Directeur général